

L'EPS, L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, L'ÉDUCATION À LA LAÏCITÉ

Les événements dramatiques du mois de janvier 2015 ont réactivé la nécessité d'une éducation à la citoyenneté et à la laïcité au sein de l'École. La « Grande mobilisation de l'État » pour la laïcité et les valeurs républicaines interroge l'efficacité d'un système scolaire, qui, depuis des décennies ambitionne ces objectifs mais peine dans leur mise en œuvre.

Dans son rapport ¹ publié le 12 janvier 2015, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) reconnaît que le système éducatif français possède le dispositif le plus développé en Europe pour l'éducation à la citoyenneté, avec notamment un enseignement obligatoire, tant au collège qu'au lycée. On peut ajouter que le nouveau Socle commun lui accorde une place importante, avec notamment le Domaine 3 concernant la « formation de la personne et du citoyen », affichant l'objectif de « transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

EPS et éducation citoyenne

Au-delà de cet affichage séduisant, ce rapport note les faiblesses du dispositif. Les enseignements d'éducation à la citoyenneté sont souvent remis au profit du suivi des programmes disciplinaires, et demeurent le plus souvent des apports de connaissances détachés de tout contexte de vie. On se trouve davantage face à un enseignement théorique marginal qu'à l'exercice d'une citoyenneté en actes, et « les valeurs citoyennes de la République apparaissent hors sol et désincarnées »². Le rapport ajoute que « ce sont les participations des jeunes dans des projets et débats citoyens dans leur école qui sont en lien positivement avec les indicateurs d'attitude, d'engagement et de socialisation citoyenne et politique »³. Il insiste sur une nécessaire rénovation de cette éducation à la citoyenneté, passant d'une problématique d'information à une implication des élèves dans des actions et projets les mettant en œuvre de manière plus authentique.

L'EPS a depuis longtemps affiché ses prétentions dans ce domaine de l'éducation à la citoyenneté, élevant notamment au frontispice de ses programmes la nécessaire formation d'un « citoyen lucide, cultivé, autonome », et multipliant les objectifs citoyens : responsabilité, solidarité, tolérance, respect des règles... On

peut néanmoins se demander si les pratiques mettent en œuvre ces objectifs, en particulier lorsqu'on observe que les préoccupations des jeunes enseignants sont avant tout de proposer des leçons cohérentes vis-à-vis de l'acquisition de savoirs, constituées d'un enchaînement de « situations » savamment construites. Il s'agit surtout de construire une motricité spécifique, de s'approprier les techniques des activités, et souvent d'en restituer la logique sous forme déclarative. La formation citoyenne n'est abordée que de manière allusive, comme s'il allait de soi que la pratique des activités sportives était en soi « porteuse » de valeurs, comme s'il suffisait « d'y être plongé » pour en « ressortir » citoyen. Toutes les disciplines scolaires

ne s'y prêtent pas aisément, mais reconnaissons que les pratiques de référence de l'EPS, parce qu'elles constituent dans la vie réelle des lieux majeurs d'expression de la citoyenneté, sont particulièrement adaptées pour servir de support à des projets dans lesquels les élèves pourront s'engager et construire ces valeurs citoyennes. Encore faut-il ne pas les édulcorer, pour n'en retenir que des échafaudages didactiques désincarnés^{4,5}. Nous avons, de manière répétée, tenté de justifier l'intérêt de finaliser les cycles d'enseignement en EPS par la préparation et la réalisation de projets ou d'événements sportifs, artistiques ou d'aventure⁶. Une telle organisation de l'enseignement vise à mettre en œuvre une pédagogie des compétences,

qui dans son expression originelle nous semble la mieux à même de permettre une véritable éducation à la citoyenneté. Nous renvoyons ici notamment aux analyses de Galichet⁷, qui propose de fonder l'éducation à la citoyenneté au travers de la constitution du groupe-classe en communauté d'intérêt, soudée par la poursuite d'un projet, si possible ouvert sur la réalité extra-scolaire.

Ces idées s'inscrivent plus globalement dans l'objectif de former un citoyen pour la société de demain, l'enseignement devant « permettre aux jeunes de trouver un métier, mais surtout de leur donner le sens du respect d'autrui, de l'ouverture et de la tolérance, en les faisant pleinement participer à la passionnante quête du savoir »⁸.

